

NOTICE DESCRIPTIVE

1. LOCALISATION

Le site sur lequel la centrale est envisagée se situe sur la commune de Neuvic-Entier sur des parcelles appartenant à la mairie.

Adresse: Zone d'Activités Economiques de la Croix Lattée
D15
87130 NEUVIC-ENTIER

Les coordonnées WGS84 du site sont :

- Latitude : 45.729°N
- Longitude : 1.625°E

Le site est une Zone d'Activités Economiques

L'utilisation de ce terrain pour la création d'une centrale photovoltaïque est aujourd'hui rendu possible par plusieurs aspects:

_Le premier est la volonté du gouvernement de valoriser l'utilisation de terrains industriels délaissés pour les nouveaux projets photovoltaïques. Cela se traduit par les règles du cahier des charges du nouvel appel d'offre lancé le 24 aout 2016 par la Commission de Régulation de l'Energie.

_Le second c'est la compatibilité avec le plan local d'urbanisme (PLU zone UI).

2. PRESENTATION DE L'ETAT INITIAL

Le terrain d'une surface 3.063 Ha environ est constitué de deux zones sur 3 parcelles en tout, zones séparées par la route d'accès à la Zone d'Activités.

Les terrains d'implantation sont bordés :

- Au nord par des bâtiments industriels et une zone pavillonnaire
- A l'Est par un champ agricole
- A l'Ouest par des champs agricoles
- Au sud par la département D15 et des champs agricoles

3. DESCRIPTION DE LA CENTRALE

Le projet consiste à réaliser une centrale solaire photovoltaïque au sol pour la production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil.

Description générale de la centrale:

Elle sera composée de structures fixes sur lesquelles seront fixés des modules photovoltaïques. Ce système appelé "fixtilt" permet en orientant les structures au sud de capter le soleil durant la journée. Le choix technologique s'est fait sur une structure fixtilt à 20° de pente, avec un GCR de 0.55; ce qui optimise la production d'énergie.

Le projet comporte 94 tables "fixtilt", chacune étant constituée de 2x28=56 modules et de 21 demi-table de 2x14=28 modules. Les tables sont composées de 2 rangées de modules placés en portrait.

L'énergie produite par chaque table est centralisée dans des boites de jonction, puis acheminée aux onduleurs dit de branche répartis sur la centrale, de manière à convertir le courant continu en courant alternatif. L'énergie produite par chaque onduleur est ensuite collectée dans le poste transformateur pour être transformée en haute tension (20kV) et raccordée sur le réseau 20kV d'ENEDIS.

Composition et caractéristiques de la centrale :

- 94+21 tables "fixtilt"
- 1 poste transformateur de livraison 20kV de 24.3m².
- 5852 modules de 395 W pour une surface de panneaux de 11791.8 m²
- Surfaces de plancher créées par le projet : 24.3m²
- Puissance nominale de 2.31154 MWc.

3.1. AMENAGEMENT PREVU POUR LE TERRAIN

L'implantation de la centrale photovoltaïque nécessite les aménagements complémentaires suivants:

- Mise en place d'un grillage d'une hauteur de 2 m autour des deux zones concernées.
- Création des fondations des tables par vibrobattage de pieux métalliques ou mise en place de micro pieux béton.
- Terrassement pour la mise en place du poste transformateur de livraison, contenant le transformateur, les protections des lignes moyenne tension et basse tension et le compteur d'énergie.
- Création de pistes stabilisées périphériques sur chaque zone, de 4m de large, en matériaux perméables et drainants type remblai concassé.
- Création de fondation pour la pose des caméras de sécurité.

Le traitement de eaux pluviales ne sera pas modifié par rapport à l'existant. La topographie générale du site ne sera pas modifiée. Les structures solaires ne faisant pas obstacle à l'écoulement des eaux de par leur faible emprise au sol, le ruissellement au sol ne sera pas modifié.

3.2 TRAITEMENT DES CONSTRUCTIONS - CLOTURES - VEGETATIONS OU AMENAGEMENTS

_ Traitement des constructions :

L'ensemble des structures des tables « fixtilt » est de type métallique galvanisé à chaud.

Les modules photovoltaïques sont quant à eux composés de :

- Verre
- Silicium
- membrane en sous face
- cellules photovoltaïques

Le poste transformateur seront de type poste boccage béton de couleur beige RAL1015.

Les mats des caméras seront en acier galvanisé à chaud

- Clôtures :

le site devra être clôturé, la clôture sera de type grillage rigide soudé de couleur grise, d'une hauteur de 2m.

- Végétation :

Une haie arbustive sera créée en partie le long de la D15, à l'Ouest et à l'Est également pour masquer la centrale. Le projet fait l'objet d'une étude d'impact sur l'environnement, qui sera jointe à la présente demande de permis de construction.

maître d'ouvrage	projet	numéro-nom	indice	phase date
TOTAL QUADRAN 74 rue Lieutenant de Montcabrier 34536 Béziers Cedex	 CENTRALE SOLAIRE "La Croix Lattée"	PC4-1 NOTICE DESCRIPTIVE	A	12/11/19

3.3. ORGANISATION ET AMENAGEMENT DES ACCES

L'accès au site se fera depuis la route qui dessert la zone d'Activités. Il se fera par des portails de 6m de large, placés en retrait pour ne pas entraver la circulation.

3.4. DESSERTE INCENDIE

Les services de secours et de lutte contre l'incendie utiliseront les accès et pistes de la centrale :

- les pistes intégrées dans le projet seront dimensionnées pour accepter les véhicules d'interventions. Largeur de route de 4m, rayon de courbure de virage de 8m minimum. Elles permettront d'accéder à la centrale en périphérie.

Un plan du site et d'intervention sera placé à l'entrée du site.

3.5. MOYEN CONTRE LES INCENDIES

Le local électrique (postes transformateur de livraison) sera équipé d'un arrêt d'urgence général et d'un extincteur à poudre, ainsi que d'équipements de protection des personnes, suivant la norme C13100 .

Les moyens de lutte contre les incendie seront ceux existant dans la zone d'activité ; en effet une bouche à incendie est présente à proximité du transformateur ENEDIS existant à environ 60m du poste de livraison de la centrale.

3.6. RACCORDEMENT AU RESEAU DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE

L'énergie électrique produite par la centrale sera injectée en un point unique sur le réseau de distribution 20kV d'ENEDIS. Une étude en cours, réalisée par ENEDIS, permettra de confirmer que le projet pourra être raccordé sur une ligne moyenne tension depuis la ligne 20kV existant desservant la zone d'activité. Il sera nécessaire de créer une tranchée pour rejoindre cette ligne existante. Les autorisations nécessaires à l'installation de cette ligne seront portées par ENEDIS.

Le point de livraison est placé de manière à rendre l'accès par les services d'ENEDIS possible.

3.7. RACCORDEMENT AU RESEAU D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

Aucun aménagement complémentaire à ce titre ne sera nécessaire.



maître d'ouvrage	projet	numéro-nom	indice	phase date
TOTAL QUADRAN 74 rue Lieutenant de Montcabrier 34536 Béziers Cedex	 CENTRALE SOLAIRE "La Croix Lattée"	PC4-2 NOTICE DESCRIPTIVE	A	12/11/19